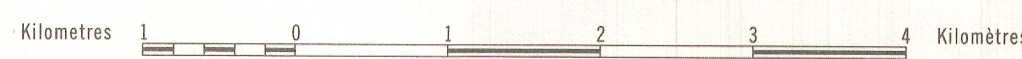


AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 9808G CARTE
NARROW LAKE

BRITISH COLUMBIA/COLOMBIE-BRITANNIQUE

Scale 1:50 000 - Échelle 1/50 000



COPIES OF THIS MAP MAY BE OBTAINED FROM THE GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA, OTTAWA, THE SURVEY DATA USED TO COMPILÉ THIS MAP ARE AVAILABLE IN DIGITAL FORM FROM THE GEOPHYSICAL DATA CENTRE, GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA AT THE COST OF RETRIEVAL AND COPYING.

ON PEUT SE PROCURER DES EXEMPLAIRES DE CETTE CARTE À LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA À OTTAWA. LES DONNÉES DE LEVÉ UTILISÉES POUR COMPLÉTER LA PRÉSENTE CARTE SONT DISPONIBLES SOUS FORME NUMÉRIQUE AU CENTRE DES DONNÉES GÉOPHYSIQUES DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA AU CÔTÉ DU RECOURS ET DE REPRODUCTION DES DONNÉES.

This map was compiled from digital data recorded by Sander Geophysics Limited, between October 24, 1987 and July 8, 1988, using a cesium vapour magnetometer, which measured the total field with a resolution of 0.001 gamma. The flight path of the survey aircraft was recorded using imagery taken by a vertically mounted 16 mm camera and from positions recorded digitally from a combination of global positioning and inertial navigation systems. Grid cell size for the automatic mapping process was 2.5 mm, representing 125 m on the ground, and isomagnetic contours were plotted automatically. No regional corrections were applied to the earth's magnetic field. The base used for this map is a topographic map at the scale of 1:50 000 published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Cette carte fut compilée d'après les données enregistrées numériquement par Sander Geophysics Limited, entre le 24 octobre 1987 et le 8 juillet 1988, à l'aide d'un magnétomètre à vapeur de césium mesurant le champ total avec une résolution de 0.001 gamma. Les trajectoires de vol furent enregistrées à l'aide d'une caméra 16 mm et numériquement avec une combinaison de systèmes de positionnement global et de navigation à inertie. La maille de la grille utilisée pour le procédé cartographique fut 2,5 mm, ce qui représente 125 m sur le terrain, et les lignes isomagnétiques furent tracées numériquement. Aucune correction régionale ne fut effectuée relativement au champ magnétique terrestre. Le base fut reproduite à partir d'une carte topographique à l'échelle 1/50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

PUBLISHED 1988 / PUBLIÉE EN 1988

